Représentant de proximité ou Délégation du Personnel au sein du CSE

Rôle et fonctionnement

formation présentielle – inter

Enjeux

Depuis les ordonnances « Macron » de 2017, les entreprises peuvent, par accord collectif, mettre en place des Représentants de proximité. Ils exercent principalement les missions anciennement dévolues aux Délégués du personnel : assistance des salariés et remontée de leurs réclamations.
1 journée pour découvrir les bases du droit du travail, le fonctionnement d'un CSE et les droits des élus ou désignés.
1 journée mieux comprendre le sens de ce mandat, par ailleurs pas ou peu défini par la loi.

Public visé

Représentant de proximité (exerçant des fonctions de DP)
Membre d'un CSE, d'une entreprise de plus de 11 salariés

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement de la Délégation du personnel
- Exercer pleinement et efficacement sa mission
- Apprécier l'évolution profonde de l'architecture du droit du travail
- Connaître les nouvelles modalités de licenciement

Moyens et méthode pédagogiques

L'animation du stage de base sera fondée sur :

- **Une alternance d'exposés / débats**

Ce, à partir d'une documentation remise aux participants.

Intervenants

L'animation de la journée sera effectuée par :
Mathieu BESSON intervenant depuis **2001** pour des formations à destination de l'ensemble des Institutions Représentatives du Personnel, CHSCT, CE, CCE, DP.

Durée

1 jour (7 heures)

Horaires

9h00 – 17h00

Prix en inter

360 €/ participant
exonéré de toutes charges
Repas non compris

Dates

24 mai 2027
24 novembre 2027

Lieu

Paris

Précisions complémentaires

Créé en 1965, notre cabinet est agréé de façon continue depuis 1984 pour la formation économique des élus du CE et 1985 en matière de formation de représentants du personnel au CHSCT.

Notre cabinet n'a pas de liens privilégiés avec une organisation syndicale particulière.

Programme

Droit du travail et IRP

- **Le Droit du Travail et ses nouvelles articulations**

  Droit européen, lois et règlements, jurisprudence, accords de branche, conventions collectives, ANI, règlement intérieur, accords d'entreprise, accords de groupe, contrats de travail, décisions unilatérales, usages d'entreprise ...

  Quels rôles respectifs pour les accords d'entreprises et de branches. La réforme du Code du travail, ancienne hiérarchie des normes et nouvelle architecture, opportunités ou menaces ?

- **La représentativité syndicale**

  Les critères de représentativité

- **La négociation collective en l'absence de Délégué syndical**

  Les élus de CSE, les salariés mandatés ou non, le référendum

- **Rupture conventionnelle collective**

  Plan de départ volontaire et code du travail

- **L'accord de performance collective**

  Un nouveau cas de négociation de maintien dans l'emploi contre la remise en cause d'avantages acquis par le contrat de travail

- **Le télétravail**

  Modalités de mise en place

- **Le Contrat de chantier ou de mission**

  Contrat à Durée Indéterminée conclu pour la durée d'une prestation limitée dans le temps, nouveau Cdi ou CDD ?

Droits des élus

Protection sociale, procédure spécifique de licenciement, fin du mandat, évolution salariale, entretiens de début et de fin de mandat, formations, utilisation du **crédit d'heures** (déplacements, mutualisation et report)… *selon le code du travail ou l'accord de mise en place du CSE.*

La Délégation du personnel au sein du CSE

- **Rôle et attributions, exercice des fonctions**

  Les réclamations individuelles et collectives

  L'action auprès de l'Inspecteur du Travail

  Le droit des personnes et des libertés individuelles dans l'entreprise

  L'assistance aux salariés et autres attributions

- **Les principaux motifs de sanction et de licenciement**

  Le barème d'indemnisation en cas de licenciement sans cause réelle et sérieuse

  Le licenciement économique

- **Rupture conventionnelle individuelle et transaction**

  Deux modalités de départ individuel de l'entreprise

Suivi et évaluation

Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation. Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction.

BULLETIN D'INSCRIPTION

ENTREPRISE : (cachet/signature)

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

PERSONNE A CONTACTER :

FONCTION : Date :

Veuillez inscrire

Nom et prénom des stagiaires	**e-mail**	**Intitulé du stage**	**Date de la session 2027** **Cocher la date choisie**
		Représentant de proximité exerçant les fonctions de DP ou **La Délégation du personnel au sein du CSE**	☐ ***24 mai*** ☐ ***24 novembre*** ***De 9h00 à 17h00*** ☐ ***à Paris*** ☐ ***en visio***

Tarif de la formation : 360 € ht* par personne

** Pour les CSE et les associations non soumises à la Tva, prix **exonéré** de toutes taxes*

Facturation exonérée de tva : oui ☐

-10% à partir de 4 inscrits

Cette participation comprend les pauses ainsi qu'une documentation d'appui.
Ne comprend pas le repas des participants.

Bulletin à retourner par mail à info@sicoge.com

Toute annulation moins de 10 jours calendaires avant le début du stage donnera lieu à facturation de 50% du montant du stage.
Toute annulation postérieure au début de la formation donnera lieu à facturation du montant du stage, sauf cas de force majeure

Recueil des attentes et besoins des participants

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés, merci de nous prévenir avant le début de la session. Vous pouvez nous contacter au 01 56 23 06 03 ou par mail info@sicoge.com.

Avez-vous des attentes et des besoins particuliers à nous communiquer ?

☐ **non**

☐ **oui**

Si oui, lesquels :

Quelques-unes de nos références en formation CE/CSE :

ADELYCE • AFM RECYCLAGE • AIR LIQUIDE • ALGECO • ALMA PAY • ALSTHOM • APERAM • APF 59 • APOLLONIA • ARCELOR MITTAL • ASHLAND • ATEA • ATELIER JEAN NOUVEL • ATOS France • AUBAY • AUDIENS • AUTOBIZ • AXIANS • BAYARD • BEAUFOUR IPSEN • BOTIFY • CAP GEMINI • CARAC • CARREFOUR • CENTRE MEDICAL LA TEPPE • CENTRE CARDIOLOGIQUE DU NORD • CERBAT VET • CESAP • CGI • CHOPARD • CSL BEHRING • Clinique LES 3 SOLEILS • CONFORAMA • CPAM 74 • CROMOLOGY • CROIX ROUGE perpignan • D-EDGE • DASSAULT SYSTEMES • DERICHEBOURG ENVIRONNEMENT • EADS • E-ENFANCE • EFFIA STATIONNEMENT • ELSEVIER • ELIS • ESPACEO • EXELIS ONET • EYROLLES • FONDATION BELLAN • FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE • FRANCAISE DES JEUX • FRANCE TERRE D'ASILE • FORTICHE PROD • GIMS 13 PREVENTION SANTE TRAVAIL • GOLDMAN SACHS • Groupe LAMY • HECQUET ROUEN • HILTON PARIS • Hôpital HENRY DUNANT • Hôpital LA MUSSE • Hôpital LEOPOLD BELLAN • Hôpital OUEST PARISIEN • Hôtel MELIA • Hôtel ROYAL MONCEAU • HORN SAS • HYPER U de FONTENAY • IGESA • INFRA SPE (AXIANS RAIL) • INRAE TRANSFERT • Institut CURIE • Institut STANISLAS Cannes • IPSEN • ISM Interprétariat • I SYSTEM • Laboratoires BIOCODEX • Laboratoires MERCK • LAVAZZA France • LCIE • L'OPCOMMERCE (FORCO) • LUBRIZOL • MAPPY SA • MAYOLI INDUSTRIE • MYKROS IMAGE • NEXITY • OFFICE DE TOURISME DE PARIS • ONERA • OPCO-EP (AGEFOS-PME) • PALAIS DES THES • PARROT SA • PUBLICIS EVENTS • QARE • REGILAIT • SAUVEGARDE 95 • SEGULA • Service santé au travail - CMB SANTÉ • SHARING • SIAGI • SOGETI • SORARE • STIME • THALES • TREFLE INGENIERIE • UFCV • UNITED • UPIAN PROD • VEOLIA PROPRETE • VINCI Groupe • WARNER BROS